



DECLARATION LIMINAIRE DE L'IC-CHSCT DU 15 FEVRIER 2018 : ALERTE SUR LE RISQUE DE CHAOS SOCIAL

Depuis sa mise en place, l'Instance de Coordination des CHSCT a été consultée sur de multiples sujets. Nouvelles caméras, moyens de transmission, entretiens d'évaluation des salariés, restructuration du réseau régional de France 3, dématérialisation des frais de mission, de la compta fournisseurs et des contrats de travail, réforme des moyens internes de fabrication de la Filière Production, et aujourd'hui protection du lanceur d'alerte.

Autant de sujets fortement impactant pour l'ensemble des salariés de France Télévisions.

Le travail des élus de l'IC-CHSCT a permis d'accompagner tous ces changements, car cette instance était le lien, le relai entre les choix stratégiques de l'entreprise et leur déclinaison opérationnelle au plus près du terrain, aux côtés des salariés.

Informés et consultés en séance d'IC-CHSCT, les élus de retour dans leurs antennes pouvaient expliquer les projets à leurs collègues concernés, les rassurer, les conseiller.

Avec les ordonnances Macron, c'en est donc fini. Mais la direction a encore le choix de négocier un accord qui peut permettre d'éviter le chaos social.

La négociation est en cours. Mais la dernière version de l'architecture proposée laisse présager le pire.

Proposer 4, ou même 6 élus pour la Commission nationale chargée des questions CHSCT pour tout le réseau régional de France 3, donc près de 4000 salariés, ce n'est même pas de la provocation, c'est une mascarade.

Des élus qui seront choisis au sein du Comité Social et Economique (l'instance remplaçant le CE), donc dont on n'est même pas sûr que les questions CHSCT les intéressent plus que ça ni surtout qu'ils auront le temps de s'y pencher ...

Sur le terrain, des Représentants de Proximité qui seront élus au suffrage indirect, désignés par le CSE également, ce qui laisse la porte ouverte aux désignations purement politiques au gré des majorités syndicales nationales, très loin donc des considérations CHSCT, sécurité au travail, prévention des RPS, écoute active des salariés en souffrance...

Les élus de l'IC-CHSCT alertent la direction. Il ne s'agit pas de s'accrocher aux ruines des instances de toutes façons enterrées par les ordonnances Macron.

Mais faire l'économie d'une négociation spécifique sur les instances chargées des questions CHSCT et leurs représentations locales et nationales, c'est prendre beaucoup de risques :

- Pour l'entreprise, le risque de torpiller les futurs projets stratégiques de France Télévisions, qui ne pourront plus être partagés, explicités et compris à tous les niveaux de la société.
- Pour la cohésion sociale, le risque de voir se multiplier les conflits locaux car il n'y aura plus de médiation efficace.
- Pour les salariés, le risque d'une aggravation des RPS, du mal être au travail, et des suicides...

Les élus de l'IC-CHSCT demandent donc à la direction d'ouvrir une négociation spécifique sur le thème des instances chargées des questions CHSCT à France Télévisions.

Paris, le 15 février 2018